



Domaine d'utilisation*



INDUSTRIE CHIMIQUE



INDUSTRIE LOURDE



INDUSTRIE LÉGÈRE



GROS ŒUVRE



AGRICULTURE

Caractéristiques techniques

Demi-masque de protection respiratoire réutilisable.

Conçu pour adapter deux filtres latéraux.

Montage de deux filtres (de même type) sur la pièce faciale par un système de fixation sécurisé à baïonnette.

Ajustement de l'équipement derrière le cou par le biais de lanières élastiques réglables et de boucles.

Maintien et ajustement sur le haut du crâne avec un harnais équipé de lanières élastiques réglables et de boucles.

Deux valves d'inspiration, une valve d'expiration.

Matière: silicone. **Coloris:** bleu. **Poids:** ≈ 130 g.

Tailles: M et L.

Conditionnement: carton de 10 pièces.

Sous-conditionnement: sachet individuel.

Avantages

Joint facial ultra-doux en silicone, ergonomique et confortable.

Respirateur léger et compact réduisant la fatigue au travail.

Harnais de tête enveloppant et réglable, pour un port confortable et un ajustement parfait.

Sangles avec au choix système d'ajustement fixe ou coulissant permettant dans ce dernier cas de laisser suspendre le masque au repos.

Port confortable grâce à l'utilisation simultanée de deux filtres (vendus séparément) de conception compacte et légère et fixés latéralement sur l'appareil respiratoire.

Equipé de deux valves d'inspiration et d'une valve d'expiration pour un confort optimum et une faible résistance respiratoire.

Filtres (vendus séparément) ajustables très facilement sur l'équipement grâce à système de fixation à baïonnette simple et sécurisant.



Certification

Ce produit est conforme au **Règlement (UE) 2016/425** relatif aux Equipements de Protection Individuelle (EPI).

Catégorie III.

Certifié par **CCQS Certification Services Limited**. Organisme notifié n°2834.



CE 2834

EN 140 : 1998

Téléchargez la déclaration UE de conformité sur <https://docs.singer.fr>

NORMES	
EN 136	Appareils de protection respiratoire: masques complets.
EN 140	Appareils de protection respiratoire: demi-masques et quarts de masques.
EN 143	Appareils de protection respiratoire: filtres à particules.
EN 14387	Appareils de protection respiratoire: filtres anti-gaz et filtres combinés.

CLASSE DU FILTRE (PARTICULES) (EN 143)			
Classe	Efficacité de filtration minimale	Pénétration maximale	Couleur du filtre
P1	80 %	20 %	Blanc
P2	94 %	6 %	Blanc
P3	99.95 %	0.05 %	Blanc

EN 14387 - TYPE DE FILTRE	
A (Marron)	Contre certains gaz et vapeurs organiques ayant un point d'ébullition ≥ 65°C spécifiés par le fabricant.
AX (Marron)	Contre certains gaz et vapeurs organiques ayant un point d'ébullition ≤ 65°C spécifiés par le fabricant. (utilisation limitée à une seule journée de travail)
B (Gris)	Contre certains gaz et vapeurs inorganiques (sauf le monoxyde de carbone CO) spécifiés par le fabricant.
E (Jaune)	Contre le dioxyde de soufre (SO ₂) et d'autres gaz et vapeurs spécifiés par le fabricant
K (Vert)	Contre l'ammoniac et les dérivés organiques aminés spécifiés par le fabricant.
HgP3 (Rouge + blanc)	Contre les vapeurs de mercure et les particules (durée maximale d'utilisation de 50 heures)
CLASSE DU FILTRE (ANTI-GAZ)	
P1	Faible capacité
P2	Moyenne capacité
P3	Haute capacité
Les classes sont indiquées à la suite du type d'environnement. Aucune classe de capacité n'est attribuée aux filtres AX, HgP3.	

